



## Lettre ouverte à : Monsieur le Préfet de Sarthe P. LELARGE

Suite à votre parution sur le site de la préfecture "5-motards-tues-sur-les-routes"\*, vous déplorez ces morts et il en est de même pour l'ensemble de communauté motarde et la FFMC 72 !! Ce sont nos amis, nos proches, nos copains ou des connaissances qui perdent la vie.

## Ce ne sont pas en aucun cas des chiffres!

Cependant, nous serions fortement intéressés par la <u>lecture des conclusions des IDSR</u> au sujet de ces 5 exemples (non membres de la FFMC à priori) et les <u>solutions envisagées par la sécurité routière</u>.

Il faut garder en tête que depuis des années, la FFMC 72 :

- Sensibilise le maximum de motards à une conduite adaptée avec un équipement adéquat.
- Alerte les autorités sur le <u>peu de sensibilisation des usagers</u> au partage de la route.
- Alerte les autorités sur <u>l'état des routes</u> dans le département, sur l'usage abusif de gravier aux premiers jours de beau temps qui rendent certaines routes parfaitement impraticable.
- Alerte les autorités sur la <u>création d'infrastructures dangereuses</u> mettant en danger tout les usagers de la route, ainsi quelque soit la vitesse un obstacle reste souvent aggravant voire mortel pour un 2 Roues

La réponse que vous donnez par l'intermédiaire de la presse locale depuis plusieurs semaines, c'est de mettre en place des contrôles de vitesse à chaque morceau de 4 voies que vous trouvez : rocades du mans, 4 voies de la route de la Suze, route de Guécelard, 4 voies de la Bazoge et autres.

Cette politique a été actée dans le DGO 2014, où la seule réponse étayée est le contrôle des vitesses, passant au second plan l'ensemble tous les autres facteurs (l'alcool, téléphone, clignotants....). Le volet pédagogique est quand à lui anecdotique, ignorant au passage tout les professionnels de ce secteur. On reste dubitatif sur les 40% d'accidents mortels Sarthois (données 2012) où le facteur alcoolémie est inconnu.

Notre quotidien de motard est **un danger permanent**: aujourd'hui on ne peut pas faire 1 heure de moto sans voir un automobiliste au téléphone ou en train de faire un SMS. On ne peut pas faire une heure de moto sans que quelqu'un nous coupe la priorité sous prétexte que nous somme un deux roues (pas vu), on ne peut pas faire une heure de moto sans qu'un autre véhicule ne respecte pas notre zone de sécurité voir même notre voie car nous sommes des deux roues : Une moto n'a pas de pare choc et un accident à 30 km/h peut être fatal.

Nous vous **invitons Monsieur le Préfet** à prendre 1 heure de votre temps et à venir <u>sans escorte</u> passez **une heure sur une moto à sillonner les routes du mans et de la Sarthe** et vous pourrez constater par vous même tout ce qu'on vous dit depuis un moment déjà!

## Une autre sécurité routière est possible, avec et pour les usagers et non contre eux !

Nous avons montré par nos différentes actions que la FFMC72 pouvait être un vrai interlocuteur mais encore faudrait-il écouter notre parole

L'équipe de La FFMC 72



